



TAXE D'APPRENTISSAGE

VERSEZ VOTRE TAXE
D'APPRENTISSAGE À
DreamMAKERS[®]



Faites des jeunes,
les entrepreneurs
de demain !

En versant votre taxe d'apprentissage
à Dreammakers, donnez aux jeunes

**LE POUVOIR D'ENTREPRENDRE
EN HAUTS-DE-FRANCE !**

ILS COMPTENT SUR VOUS !

VERS UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'ENTREPRENEURS...

Depuis sa création, Dreamakers a accompagné de nombreux jeunes dans la découverte de l'entrepreneuriat. Inventivité, agilité, codes sociaux de l'entreprise et optimisme sont au cœur de notre pédagogie pour leur donner le pouvoir d'entreprendre.

80%

des jeunes participants ne connaissent pas de chef d'entreprise dans leur environnement proche ou plus éloigné. Avec l'expérience Dreamakers, l'entrepreneuriat leur est désormais accessible.

DÉCOUVRIR L'ENTREPRENEURIAT AVEC DREAMAKERS, TROUVER UNE IDÉE ET TRAVAILLER AUTOUR DE CELLE-CI, ÇA DONNE ENVIE DE CROIRE EN SOI, D'ESSAYER !

PAUL

Promo 2016/2017

Avec des règles quelques peu techniques d'affectation de votre taxe d'apprentissage, vous avez le pouvoir d'attribuer tout ou une partie de cet impôt à une cause qui vous tient à cœur : **l'entrepreneuriat des jeunes de votre région !**

**AVEC VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE,
SOUTENEZ DREAMAKERS !**

CHIFFRES CLÉS



10 000
jeunes impliqués



600
enseignants
volontaires



70
acteurs du
territoires



400
établissements
scolaires engagés
dans une expérience

PORTTRAITS



Océane a découvert sa passion pour le marketing digital lors de son expérience avec Dreamakers en 2017

Lucas est devenu designer à son compte après avoir découvert sa voie lors de son expérience.



Élisa est devenue chef de produit internationale grâce à un premier projet à 14 ans !



POURQUOI VERSER SA TAXE

D'APPRENTISSAGE À DREAMMAKERS ?

- >> **Les jeunes des Hauts-de-France apprennent à entreprendre !** Autonomie, responsabilité, solidarité : des savoir-être indispensables dans le monde de demain !
- >> **Les enseignants découvrent l'univers de la création d'entreprise,** depuis l'émergence d'une idée jusqu'à sa mise en œuvre.
- >> **Ensemble, grâce au soutien des entrepreneurs locaux, ils développent de nouvelles méthodes de travail à l'école, proches de celles des entreprises !** Gestion de projet, travail en équipe, intelligence relationnelle, culture financière, prise en compte des enjeux environnementaux et sociétaux.

COMMENT NOUS SOUTENIR ?



0,68% de la masse salariale annuelle brute

87%

Financement de l'apprentissage

13%

Solde de la taxe d'apprentissage

À NOTER :

Nous sommes habilités à percevoir la totalité du solde de la taxe d'apprentissage, soit les 13%.

Étape 1 Déclarez le solde de votre taxe d'apprentissage via la DSN (Déclaration Sociale Nominative).

Étape 2 Connectez-vous au site www.net-entreprise.fr avec votre SIRET pour obtenir vos codes d'accès à la plateforme SOLTÉA.

Étape 3 Fléchez votre taxe d'apprentissage à Dreamakers via la plateforme SOLTÉA.

Comment nous retrouver sur la plateforme SOLTÉA ?

Par notre nom : Dreamakers

Par notre adresse : 7 Place Lisfranc -
59700 Marcq-en-Barœul

Par notre numéro SIRET : 829 998 368 00015

Une question ? Un besoin ?

Contactez-nous !

MARIE BARDAILLE

Responsable du développement des territoires
06 25 52 24 05 - m.bardaille@dreamakers-hdf.fr

